

## FORMATION DE FORMATEUR PRAP IBC (INDUSTRIE, BATIMENT, COMMERCE)

### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

Le formateur PRAP IBC doit être capable de former et d'évaluer des salariés en PRAP dans le respect du référentiel de formation, du référentiel national de Compétences de Bases en Prévention et du document de référence, élaborés par l'INRS

### **PUBLIC CIBLE**

Toute personne désireuse de devenir formateur PRAP des secteurs Industrie, Bâtiment, Commerce (IBC) d'une entreprise et d'un organisme de formation.

### **PREREQUIS :**

Avoir validé ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels à travers une formation du réseau prévention (stage @1001 de l'INRS)

### **METHODE PEDAGOGIQUE :**

Méthodes actives avec une alternance d'exposés participatifs, de travaux en sous-groupes avec mise en commun des productions et de simulations de situations pédagogiques.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques.

Matériel spécifique pour l'apprentissage manutentions manuelles : Colonne vertébrale, seau + fil + balai, diverses charges.

Un ensemble de documents techniques et pédagogiques, photos et PowerPoint sera remis aux stagiaires.

### **MODALITE D'EVALUATION :**

Le Certificat de formateur PRAP IBC sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation et les fiches individuelles d'évaluation certificative de l'INRS.

### **DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :**

Feuille de présence signée par demi-journée, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra sa carte de formateur PRAP IBC qui sera alors valide 36 mois.

### **PROGRAMME :**

(Programme détaillé page suivante)

Semaine 1 : 3 journées consacrées au domaine de compétence 1 : Réaliser et présenter un projet PRAP

Intersession de 3 à 4 semaines

Semaine 2 : 3 journées consacrées au domaine de compétence 2 : Analyser une situation de travail

Intersession de 3 à 4 semaines

Semaine 3 : 4 journées consacrées au domaine de compétence 3 : Concevoir et animer une séquence de formation.

### **ORGANISATION**

Formation de formateur PRAP IBC	
Encadrement	Formateurs de formateur PRAP IBC certifié par l'INRS
Effectif	3 à 12 stagiaires
Durée	10 journées (70 heures)
Organisation	3 semaines non consécutives <b>avec un travail en intersession</b>

## **PROGRAMME :**

### **DOMAINE DE COMPETENCES 1 :**

Elaborer un projet de formation-action P.R.A.P intégré à la démarche de prévention de l'entreprise :

- Les enjeux de la prévention.
- Le contexte réglementaire.
- Les notions de danger, situation dangereuse, dommage, risque, AT/MP
- Portée et limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Les acteurs de la prévention.
- Les attentes et les besoins en P.R.A.P de l'établissement à partir de ses indicateurs.

Appréhender la méthodologie d'un projet.

Elaborer et formaliser un projet de formation P.R.A.P.

Assurer la promotion d'une action de formation-action P.R.A.P.

### **DOMAINE DE COMPETENCES 2**

Développer une méthodologie de repérage et de caractérisation des risques liés à l'activité physique avec la participation effective du personnel dans le but de proposer des pistes d'amélioration.

- Caractériser la place de l'activité physique dans l'activité de travail combinée aux autres composantes.
- Observer et décrire une situation de travail avec une méthode adaptée.
- Caractériser une situation de travail dangereuse.

Accompagner les salariés dans la recherche d'améliorations des situations de travail visant à répondre aux besoins (techniques, organisationnels et humains) identifiés lors du repérage.

Construire et utiliser des outils d'évaluation des actions menées.

### **DOMAINE DE COMPETENCES 3**

Organiser, animer et évaluer une formation- action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.

- Construire une réponse pédagogique adaptée.
- Organiser un dispositif de formation en tenant compte du public.
- Prévoir et assurer l'organisation pédagogique et logistique de la formation.
- Assurer le suivi administratif.

Animer une séquence de formation.